

# Covoiturage

## Et si on s'y mettait ?

La Communauté de communes vous donne les clés pour faire du covoiturage.  
Aménagement, action, aide financière, ça roule côté covoiturage !

### Aménagement L'aire de covoiturage de Castelsarrasin

- L'aire offre du stationnement voitures et vélos avec 55 places de parking, des arceaux vélos couverts et un dépose minute abrité à l'entrée du parking
- Un parking gratuit jusqu'à 72h d'utilisation pour tous les covoitureurs du quotidien
- Un parking sécurisé sur l'échangeur autoroutier avec de l'éclairage et un système de contrôle d'accès

Infos sur : <https://www.terresdesconfluences.fr/node/753>



©Freepik

### Aide Une prime de 100€ de l'Etat pour les primo-conducteurs

- La prime s'adresse aux nouveaux conducteurs inscrits sur les plateformes de covoiturage et qui effectuent des trajets de moins de 80 kilomètres
- 10 trajets en covoiturage en 3 mois avant le 31 décembre 2023, c'est la condition pour obtenir la prime versée par les plateformes

Infos sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16213>



### Action Organiser un atelier speedmeeting covoiturage

- Lancez-vous et faites se rencontrer vos collaborateurs, Terres des Confluences vous conseille pour mettre en place cet atelier dans votre structure
- Le speedmeeting covoiturage est un atelier d'échange qui met en relation les collaborateurs qui habitent à proximité pour constituer un équipage covoiturage

Infos : [l.noblecourt@terresdesconfluences.fr](mailto:l.noblecourt@terresdesconfluences.fr)

### Etude Mobilité Le diagnostic est en cours

- La concertation est au cœur du diagnostic et à tous les niveaux : questionnaire, enquête marché, scolaire, actifs, ateliers de concertation
- Prochaine étape en avril, la définition de la stratégie de mobilité pour déterminer les axes prioritaires. Affaire à suivre...

La collectivité est accompagnée par



Soutenu par

